



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 5 SEPTEMBRE 2017

GRENELLE DE LA SANTÉ DES JOUEURS TOP DÉPART !

La première réunion du Grenelle de la santé des joueurs s'est tenue ce mardi 5 septembre au siège de la Ligue Nationale de Rugby. Pilotée par le **Dr Bernard Dusfour**, président de la Commission Médicale de la LNR, cette première réunion a rassemblé des acteurs clés du rugby professionnel :

Pour l'**Union des Clubs Professionnels de Rugby (UCPR)** :

- **Matthias ROLLAND**, directeur du Castres Olympique ;
- **Pierre-Olivier VALAIZE**, co-président de l'AS Béziers Hérault.

Pour **Tech XV**, le regroupement des entraîneurs et éducateurs de rugby :

- **Laurent TRAVERS**, entraîneur du Racing 92 ;
- **Benjamin DEL MORAL**, préparateur physique du LOU Rugby.

Pour **Provale**, le syndicat national des joueurs de rugby :

- **Robins TCHALE WATCHOU**, président de Provale ;
- **Sophie COSTE**, directrice exécutive de Provale.

Pour la **commission médicale de la LNR** :

- **Pr Jean CHAZAL**, neurochirurgien et doyen de la Faculté de Médecine de Clermont-Ferrand.

Personnalité qualifiée :

- **Marc LIÈVREMONT**, ancien sélectionneur du XV de France.

Cette première réunion a permis de définir la méthodologie et les axes de travail du Grenelle. Ainsi, plusieurs thématiques prioritaires ont été identifiées, qui feront l'objet de consultations et de travaux spécifiques dans les prochains jours :

- Formation / Systèmes de jeu ;
- Prévention / Sensibilisation des joueurs ;
- Suivi médical / encadrement ;
- Règles / Environnement du jeu ;
- Développement des outils à disposition des acteurs terrain (vidéo, statistiques, etc.) ;
- Protection des joueurs pendant et après leur carrière.

La prochaine réunion plénière se tiendra début octobre. Au terme de ce processus de consultation, les conclusions du Grenelle seront présentées lors de l'Assemblée Générale de la LNR qui se déroulera à Lyon le 20 décembre 2017, avec de premières propositions applicables dès le premier semestre 2018.

La LNR renouvelle également sa proposition à la FFR d'impliquer des membres de la DTN et de la direction de l'arbitrage, et d'assurer le co-pilotage des travaux.

L'ambition de ce Grenelle est double : créer une prise de conscience collective des enjeux de la santé des joueurs de TOP 14 et PRO D2 et soumettre des propositions concrètes sur toutes les dimensions qui touchent au rugby professionnel.